

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, **UN MOIS** avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine :* Le nouveau Gouverneur de la Puissance du Canada, le marquis de Lansdowne.—Le rôle du cultivateur et l'œuvre de la colonisation.—Notice biographique: Révd M. Nazaire A. Leclerc.

*Causerie Agricole :* Exploitation des prairies naturelles.—Exploitation des pâturages.—Choix et quantité d'animaux nécessaires pour un pâturage.

*Sujets divers :* Prix accordés au concours agricole et industriel de la paroisse de St Agapit, sous le patronage du Cercle agricole.—Nourriture du cheval.

*Choses et autres :* "Guide illustré du Sylviculteur Canadien" par M. J. C. Chapais, assistant-rédacteur du Journal d'agriculture illustré.—Les jeunes poulets à l'automne.

*Recettes :* Moyen de conserver le bardeau sur les toits.—Moyen d'empêcher la chute des cheveux.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossuye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, éc. N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le monton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, éc., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 90 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Le nouveau Gouverneur du Canada.*—Le marquis de Lansdowne, notre gouverneur-général, est né le 14 janvier 1815; il n'est âgé par conséquent que de 38 ans. Il a fait ses études à Eton et à Balliol Collège Oxford; a été commissaire de l'Échiquier de la Grande-Bretagne et du Trésor de l'Irlande de 1868 à 1872, alors qu'il a été nommé sous-secrétaire d'Etat pour le département de la guerre. Il occupa cette position jusqu'à la chute du ministère Gladstone en 1874.

En 1887, le marquis de Lansdowne, au second avènement de M. Gladstone, fut nommé secrétaire pour les Indes, mais par suite de divergence d'opinion sur la politique d'administration irlandaise, il donna sa démission comme membre du cabinet.

En 1869, le marquis de Lansdowne a épousé lady Maud Evelyn Hamilton, fille cadette du duc d'Abercorn, et il a deux fils, âgés respectivement de 11 et 9 ans, et une fille âgée de 13 ans. Son Excellence a un frère, Edmond George Fitzmaurice, M. P., qui est né en 1846, et un sœur Emily Louisa Anne, née en 1854 et qui n'est pas mariée.

Le marquis de Lansdowne possède de grandes fermes dont l'étendue est de 135,517 acres et qui sont situées en Angleterre et en Irlande. Ses revenus annuels s'élèvent à \$153,000. Quelques uns des ancêtres du marquis se sont rendus célèbres dans les sciences, les lettres et la politique.

*Le rôle du cultivateur.*—En parlant aujourd'hui de ceux qui consacrent leurs talents à promouvoir le progrès agricole dans notre pays, nous disions qu'ils gagnaient tous les jours du terrain. En effet, dans plusieurs localités, on met à cette propagande tout le zèle possible et l'on réussit à obtenir de nombreux adeptes dans cette croisade patriotique qui assurera à notre pays un avenir de bien-être; sans parler des membres du clergé, il y a à la tête de ce mouvement des hommes qui occupent les plus hautes positions dans notre pays, des hommes de professions et les nobles de

plusieurs paroisses qui emploient leurs talents et leurs loisirs à se rendre utiles à la classe agricole : avec de tels appuis on ne peut qu'espérer à des changements notables au plus grand profit des cultivateurs, pourvu que ceux-ci y mettent de la bonne volonté et entrent résolument dans la voie des améliorations agricoles.

Dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes* nous citions la paroisse de St Agapit de Beauvillage, et aujourd'hui nous pouvons signaler la paroisse de St Constant, dans le comté de Laprairie, où un concours de labours a donné lieu à une véritable fête agricole, où des discours remarquables y ont été prononcés.

Nous empruntons au compte rendu qu'en a donné le *Monde*, les extraits suivants :

Voici ce qu'y disait un avocat de Montréal, M. L. Conrad Pelletier :

"... Vous êtes cultivateurs et comme tels vous désirez l'avancement et le progrès de votre belle industrie agricole. Le moyen sûr d'y parvenir, c'est d'activer parmi vous cette ambition de toujours mieux faire, et ce sentiment d'émulation et de progrès par l'intelligence et le travail constant et par les encouragements et les justes récompenses données aux plus habiles labourers. Que ceux qui ont été battus, cette année, prennent la résolution de ne plus l'être. Quand on a du courage, on est rarement battu deux fois..."

"L'industrie agricole, dit-il, depuis quelques années surtout, a fait des progrès réellement extraordinaires sous tous rapports et notamment sous le rapport de l'exécution du travail.

"Quelle différence avec autrefois ! Il y a cinquante ans, la charrue était imparfaite ; les travaux pénibles et difficiles. Aujourd'hui la transformation est complète. Le génie du progrès a fourni aux cultivateurs les merveilles de ses inventions aratoires, et le travail dur et pénible en trouve ainsi presque entièrement supprimé.

"Aimez votre profession d'agriculture, car en Canada elle revêt un caractère particulier d'importance et de grandeur. Les labourers ont été les premiers conquérants et les premiers citoyens du pays, et ils continuent de compter parmi les citoyens les plus importants par l'intelligence et le cœur, par le nombre comme par l'abondance des richesses qu'ils versent chaque année sur les marchés publics.

"Les cultivateurs sont maîtres du sol et ils possèdent ainsi la plus belle partie de la richesse nationale. Ce sont les producteurs par excellence ; leur mission est noble et grande au point de vue national, économique et politique.

"Améliorez votre belle industrie agricole ; favorisez en le développement et faites-lui partager le grand mouvement de progrès qui entraîne aujourd'hui toutes nos autres branches d'industrie et de commerce, dans la voie du succès et de la prospérité.

"Au point de vue public et national, il est une question qui s'impose : c'est de s'emparer du sol et d'en faire jaillir l'abondance par la culture.

"Or ce résultat sera obtenu par le développement de l'agriculture et son perfectionnement sous toutes les formes et notamment sous le rapport des bons labours.

"Encouragez-vous par vos fêtes agricoles et vos concours ; que chaque année il y ait des prix pour les plus habiles, et que tous s'efforcent de les mériter.

"En Canada, la classe des cultivateurs est forte et féconde, et il existe une alliance particulièrement étroite entre elle et toutes les autres classes de notre société. Souvent on invoque le préjugé pour briser et troubler cette alliance. Mais c'est là une faute sociale grave et un crime national, car l'harmonie et l'union s'imposent forcément entre les cultivateurs et toutes les autres classes de la société.

"Lors de la cession, en 1760, le clergé et les cultivateurs restèrent à peu près seuls dans le pays. Ensuite, par le bienfait de l'éducation et du progrès, nos familles de cultivateurs fournirent graduellement des milliers de sujets à notre commerce et à nos professions. Et si je jette un regard à notre horizon politique, j'y vois briller du plus vif éclat les noms de citoyens éminents, d'hommes d'état remarquables et de grands patriotes qui furent ou sont des fils de cultivateurs, à qui l'éducation, en les forçant de remplir un rôle différent, n'a pas fait oublier leur origine, et chez qui, au contraire, l'éducation a fortifié davantage leurs sentiments de sympathie et de dévouement pour la classe des cultivateurs dans les rangs de laquelle ils comptent les membres les plus chers de leur famille. C'est à tel point qu'aujourd'hui la plupart de nos hommes publics, de nos industriels, de nos commerçants et de nos notaires, médecins et avocats, sont des fils de cultivateurs....."

M Pelletier après avoir dit qu'il était lui-même fils de cultivateur, qu'il se glorifiait de ce titre, qu'il était lié à la grande classe des cultivateurs sinon par profession, du moins par sympathies, par sentiments, par affections et par esprit de famille, et qu'il se réclamait des leurs par droit de naissance, ajouta :

"La nationalité Canadienne française pousse chaque jour des racines plus profondes dans le sol national, par des cultivateurs. Ces racines s'étendent maintenant jusque dans l'extrême nord. Je veux parler du grand œuvre de la colonisation.

"Le mouvement colonisateur est en pleine opération, et il est puissant, bien dirigé et effectif. Dans dix ans la classe agricole sera maîtresse de toutes les immenses vallées de l'Ottawa et du Lac St Jean.

"Des citoyens à esprit large, amis du progrès et animés du plus pur patriotisme, prennent une part active à ce grand mouvement d'expansion, et paient généralement de leur intelligence, de leurs travaux et de leur bourse, pour leur en assurer le succès.

"Le clergé qui n'est jamais étranger à aucun progrès, rivalise de zèle, dirige l'action et la bénit en la vivifiant du souffle de la charité, du dévouement et du patriotisme chrétien. A l'appel de ces zélés et apôtres de la colonisation, et sur les pas de cet homme extraordinaire que nous appelons le curé Labelle, le cultivateur Canadien s'élance hardiment vers le Nord, confiant de réussir à s'y créer un patrimoine libre et indépendant et un foyer de tranquillité, de bien-être et de bonheur. Car, ne l'oubliez jamais, personne n'est plus heureux qu'un cultivateur au pou en moyen..... Il est indépendant dans toute la noblesse et la grandeur du mot, et comme les grands seigneurs d'autre-

fois, il ne relève que de sa terre et de la Divine Providence qui devra venir en féconder les sillons.

"Honneur aux valeureux colons; honneur aux zélateurs et aux apôtres de la colonisation, car tous ensemble, ils font l'œuvre de la nationalité et de la patrie....."

#### Notice biographique.

### REVEREND M. NAZAIRE A. LECLERC

Nous avons aujourd'hui à enregistrer le décès du Révd M. Nazaire A. Leclerc qui depuis la fondation de la *Gazette des Campagnes* jusqu'en 1868, fut rédacteur de la partie agricole de ce journal: tâche qu'il accomplissait avec beaucoup de talent et de savoir-faire. La maladie l'empêchait depuis plusieurs années de mettre ses talents au service de la religion et de l'agriculture qu'il affectionnait, et le 31 octobre dernier la mort venait mettre un terme à ses souffrances.

M. Leclerc naquit à Ste Anne de la Pocatière. Il entra au Collège de Ste Anne le 15 mai 1832, trois ans après que le regretté M. Painchaud eut jeté les premières bases de cette institution.

Nous empruntons au *Courrier du Canada*, les détails suivants, au sujet de ce vénérable prêtre :

Après avoir terminé un brillant cours d'études, M. Leclerc endossa l'habit ecclésiastique, et fut ordonné prêtre à Québec, le 28 septembre 1845. Le jeune prêtre passa successivement par le vicariat de Saint François (Beauce), la cure de Lambton et Forsyth, les vicariats de l'Île Verte et de Notre-Dame de Lévis. En 1861, il se retira au Collège de Ste Anne, où il prit la rédaction de la *Gazette des Campagnes* que M. F. H. Proulx venait de fonder au prix d'immenses sacrifices. M. Leclerc occupa le fauteuil éditorial jusqu'en 1868.

Les élèves de Ste Anne, ses contemporains, ont gardé un bon souvenir de ce prêtre à caractère sympathique et jovial.

C'est vers cette époque que M. l'abbé Leclerc fonda les *Annales de la bonne Sainte Anne*. Ce fut certainement la grande œuvre de sa vie.

Ce petit bulletin mensuel, destiné à répandre dans le peuple le culte de la grande patronne du Canada, a eu un bien humble début. Aujourd'hui les abonnés aux *Annales* sont très nombreux, et nous croyons être dans le vrai en disant qu'elles comptent 30,000 souscripteurs. Le bien qu'elles produisent est considérable, et il ne saurait en être autrement, car sainte Anne protège visiblement une dévotion qui doit être chérie de la Sainte Vierge et de son divin fils.

M. l'abbé Leclerc a été forcé depuis quelques années de remettre en d'autres mains la direction des *Annales*. Une maladie, qui faisait présager une fin assez prochaine, l'a retenu à sa résidence au Cap-Rouge, et depuis un an il avait abandonné sa petite promenade à Québec qu'il affectionnait tant.

Il est mort mercredi, le 31 octobre dernier, à l'âge de 63 ans et trois mois, entouré de toutes les consolations qu'un saint prêtre doit espérer au dernier moment de sa vie.—R. I. P.

## CAUSERIE AGRICOLE

### EXPLOITATION DES PRAIRIES NATURELLES.

Nous avons déjà dit que l'on peut exploiter les prairies naturelles de deux manières: comme pâturage et comme pré à faucher. Cependant il n'est pas toujours possible d'adopter indifféremment l'un ou l'autre de ces modes d'exploitation, et il y a certaines considérations dont nous devons tenir compte quant au choix à faire.

En général on peut dire théoriquement que l'exploitation des prairies comme pâturage est préférable au fauchage, et voici pourquoi:

1o. Dans les localités où le climat est humide et qui par conséquent sont plus favorables à la production de l'herbe, il est difficile de faire sécher convenablement le foin; de plus, le fauchage exige un certain nombre de bras qui assez souvent font défaut, et cette opération est toujours difficile dans les terrains en pente rapide et très accidentés.

2o. On ne cueille pas plus de foin en faisant pâturer qu'en faisant faucher la prairie. Plus tard l'herbe devient plus dure, mais longue, pas autant que lorsque les épis commencent à se former; l'allongement est encore moins rapide. Ainsi les trois premiers pouces de l'herbe croissent beaucoup plus vite que les trois seconds, ceux-ci plus vite que les trois suivants et ainsi de suite; de sorte que si l'on fauchait les plantes toutes les fois qu'elles atteignent la hauteur de trois pouces, on se trouverait à l'automne avec une masse de foin beaucoup plus considérable que celle obtenue par la méthode ordinaire. Mais ce fauchage répété ne peut se faire avec la faux, les animaux seuls en broutant l'herbe remplissent la condition.

3o. Les frais qu'entraînent l'exploitation des prairies par le fauchage sont aussi considérables que si on les exploitait par le pâturage.

4o. Le pâturage fait dans de bonnes conditions, conserve indéfiniment la prairie dans son état de fertilité, souvent même l'améliore; c'est ordinairement le cas lorsque les animaux y demeurent le jour et la nuit. C'est le contraire à l'égard des prairies où il n'y a pas d'introduction naturelle d'engrais.

L'expérience a démontré qu'il faut à la prairie fauchée en moyenne la moitié de l'engrais résultant de son produit en foin, et avec cela la prairie conservera indéfiniment son degré de fertilité. Cependant si l'on convertissait les prairies naturelles en pâturage, il résulterait de graves embarras: 1o. pendant l'hiver les bestiaux manqueraient de nourriture; 2o. surtout pour un cultivateur près d'un centre de population quelque peu considérable, il se priverait d'une denrée commerciale dont le prix de vente est très élevé en hiver; 3o. dans certains terrains peu fumés les animaux détruiraient le gazon et diminueraient énormément le produit de la prairie.

Nous avons besoin des uns et des autres dans une exploitation rurale, et ils doivent rentrer dans une proportion déterminée si l'on veut que le bétail reçoive toujours une alimentation régulière en toute saison. D'ailleurs les prévisions théoriques sur le rendement du pâturage ne s'accordent pas toujours avec celles de la pratique, c'est-à-dire que le pâturage ne

produit pas toujours plus abondamment que les prairies fauchées; ce n'est même que les cas les plus rares.

Il est bien vrai que la végétation des plantes est très rapide, mais il n'en est pas moins vrai que les animaux y gaspillent beaucoup d'herbe en souillant le pâturage par leurs déjections et en brisant leurs racines par le piétinement. De plus, si après chaque ravage une pluie venait favoriser la croissance de l'herbe, celle-ci reprendrait immédiatement vigueur et repousserait avec rapidité; mais tel n'est pas toujours le cas, car il arrive assez souvent des sécheresses au moment où il y a surabondance d'eau, les dessèchent et font mourir un grand nombre de plantes, ou si elles ne périssent pas la sécheresse qui parfois est de longue durée, retarde beaucoup la végétation des plantes jusqu'à lors vigoureuses. La pratique reconnaît, elle, qu'en tenant compte de ces circonstances, qu'un arpent de bonne prairie est plus productif qu'un arpent de bon pâturage.

*Exploitation des pâturages.*—On doit poser comme principes que pour l'exploitation des pâturages il faut viser à deux buts: d'abord faire en sorte que l'on puisse donner aux animaux la plus forte somme de nourriture possible; puis favoriser la croissance de l'herbe.

Pour arriver à ce but, on ne doit pas mettre les animaux sur un pâturage nouvellement créé, mais tout au moins que le printemps qui suit son ensemencement, et pas avant que les plantes aient atteint un développement suffisant, car le pâturage trop précoce nuit beaucoup à la croissance de l'herbe et diminue considérablement le produit de l'année entière d'une autre récolte. Il ne faut pas cependant attendre que l'herbe devienne dure et ligneuse, car dans ce cas les animaux la repousseraient.

Le temps où l'on doit commencer le pâturage se trouve généralement vers le commencement de juin, et rarement plus tôt dans nos localités. Cependant si l'on pouvait attendre plus tard, le pâturage n'en serait que meilleur. Plusieurs agriculteurs conseillent de ne commencer le pâturage qu'à la première floraison du trèfle.

Le pâturage peut être continué pendant tout le cours de l'été jusqu'à l'arrivée des gelées et des neiges, en ayant soin de le laisser reposer de temps à autre, en alternant les champs destinés au pâturage que l'on divise par des clôtures. On doit laisser les animaux dans un autre champ et ne les remettre dans celui qu'ils occupaient auparavant, que lorsque l'herbe aura atteint la hauteur de quatre pouces.

La hauteur de l'herbe, dans un pâturage, varie suivant les espèces d'animaux qui doivent y pâturer. Ainsi cette hauteur devra être plus forte pour les bêtes à l'engrais déjà dans un état d'embonpoint, moins pour les vaches laitières, les animaux on élève et les chevaux; moins encore pour les moutons.

Lorsque le retour des bestiaux au pâturage se fait trop vite, les plantes s'épuisent, végètent avec difficulté, et les plus délicates, qui sont ordinairement les meilleures, sont le plus souvent détruites. De plus, on ne doit jamais faire pâturer les animaux lorsque le terrain est humide, car ceux-ci y enfoncent, le gazon est détruit par le piétinement des animaux et il se forme des petites cavités où l'eau séjourne et amène

par là une croissance trop abondante de plantes de mauvaise qualité.

*Choix et quantité d'animaux nécessaires pour un pâturage.*—Il y a autant de degrés de richesse dans les divers pâturages qu'il y a de sol, de fertilité et de climat différents.

Dans les pâturages très riches, où l'herbe est très abondante et très nutritive, il y a avantage à faire consommer cette herbe par les bêtes à cornes à l'engrais: sous cette circonstance l'engraissement se fait mieux, la viande est de meilleure qualité et son prix de revient est moins élevé.

Sur les pâturages moins riches, on nourrit les vaches laitières et les jeunes animaux qu'on élève; sur les pâturages plus pauvres, mais sains, on entretient les moutons; enfin sur les pâturages humides ou marécageux, on nourrit les porcs et les oies.

Cependant on ne suit pas toujours régulièrement cette direction, et même si on le faisait il se perdrait une quantité de bonnes herbes et le pâturage ne serait utilisé qu'en partie, tandis que d'autres herbes de bonne qualité disparaîtraient en peu de temps.

Chaque espèce animale préfère certaines plantes, et celles-là sont les plus souvent rasées. C'est pourquoi, dans un pâturage où l'on ne met que des vaches, les herbes que les chevaux et les moutons préfèrent sont complètement négligées, durcissent et murissent sans profit pour les vaches qui n'en font aucun cas.

Pour cette raison, la meilleure manière d'exploiter un pâturage serait de faire brouter l'herbe par tous les animaux de la ferme, mais non pas en même temps, car ils se nuiraient les uns les autres; les chevaux ou les moutons consommeraient l'herbe que les vaches préféreraient, et celles-ci l'herbe que les premiers recherchent tout particulièrement.

Pour éviter ces inconvénients, on fait entrer les différentes espèces d'animaux les uns après les autres sur le même pâturage. On commence, par exemple, par les bêtes à cornes, ensuite les chevaux, puis enfin les moutons. Les porcs et les oies ne doivent pas entrer dans ces pâturages, car ils dévorent trop l'herbe. De plus les chevaux ni les moutons ne doivent pas pâturer sur les herbages humides, car les premiers sont trop pesants, et les seconds y contractent une maladie réputée incurable appelée la cachexie aqueuse ou pourriture. De plus, si le pâturage est nouvellement créé, les moutons doivent en être exclus parce qu'ils rasant l'herbe trop près de terre et qu'ils arrachent quantité de tiges. Plus tard, lorsque les plantes sont bien enracinées dans le sol, le pâturage des moutons se fait sans inconvénients, car on n'a pas à redouter le déracinement des plantes.

Si le cultivateur adopte le pâturage graduel, au moyen de petits enclos, l'introduction des vaches, des chevaux et des moutons sur un même pâturage, sera plus facile et l'on retirera de l'herbe une plus grande quantité de nourriture.

Quant au nombre d'animaux que peut nourrir un pâturage, il varie non-seulement suivant la fertilité de ce pâturage, mais encore suivant la taille des bestiaux, d'après ce principe que la nourriture absorbée par un animal est toujours proportionnelle à son poids, et généralement le poids concorde avec la taille.

Il est assez facile de déterminer le nombre d'animaux qu'un pâturage peut nourrir. On prend un coq

tain nombre de bêtes dans un troupeau : disons dix. Cette dizaine est formée par un nombre égal de grosses, de moyennes et de petites bêtes. On les pèse, chose facile quand on possède un pont balance. Puis on les fait entrer dans un pâturage ; on les nourrit pendant dix jours, et au bout de ce temps on les pèse une deuxième fois. Si le poids est resté le même, le pâturage est considéré suffisant ; si le poids a augmenté, le pâturage est bon. Pour les vaches laitières, si leur poids a augmenté en même temps que la production du lait, le pâturage peut être considéré abondant. Puis, en examinant la quantité d'herbe non consommée et celle qui a été foulée aux pieds, on verra approximativement combien le pâturage pourrait nourrir d'animaux, en sus des dix qu'on y a mis.

Dans un pâturage, il n'est pas plus avantageux de mettre trop d'animaux que trop peu. Dans le premier cas, les animaux se nuisent, souffrent, ne mangent les plantes que jusqu'au collet, en font périr un grand nombre et par conséquent détériorent le pâturage ; dans le second cas, il y a perte sur le rendement parce que les animaux foulent l'herbe à leurs pieds et en gaspillent une notable proportion, tandis qu'une autre proportion est laissée intacte, durcit et est ensuite refusée par les autres bestiaux. — (A suivre.)

**Prix accordés au concours agricole et industriel de la paroisse de St-Agapit.**

Jument poulinière avec son poulain.—1er prix, Gabriel Lemieux ; 2e, Stanislas Bergeron ; 3e, Pierre Gagnou.

Poulines de l'année.—1er prix, Gabriel Lemieux ; 2e, Pierre Gagnou ; 3e, Stanislas Bergeron.

Poulines de 1 à 3 ans.—1er prix, Onésime Paquet ; 2e, Ignace Samson ; 3e, Eusèbe Têtu.

Mention honorable : Louis Olivier.

Le plus beau taureau de 1 à 2 ans.—1er prix, J. B. Moffet ; 2e, Amable Côté ; 3e, Isaïe Demers.

Mention honorable : Octave Dutil.

La plus belle paire de bœufs de travail.—1er prix, Olivier Paquet ; 2e, Louis Olivier ; 3e, Stanislas Bergeron.

Mention honorable : Sauveur Côté, Flavien Croteau, J. B. Bergeron.

La meilleure vache à lait.—1er prix, Eusèbe Têtu ; 2e, J. B. Moffet ; 3e, Amable Côté.

Mention honorable : Flavien Fréchette, J. B. Bergeron et Joseph Gosselin.

Veaux de l'année.—1er prix, Amable Côté ; 2e, Modeste Bergeron ; 3e, Olivier Paquet.

Mention honorable : Eusèbe Têtu, J. B. Bergeron et Louis Olivier.

Taures de 1 à 2 ans.—1er prix, Magloire Dubé ; 2e, F. X. Fournier ; 3e, Lazare Sévigny.

Mention honorable : J. B. Bergeron, Benjamin Demers et Flavien Fréchette.

Taures de 2 à 3 ans.—1er prix, J. B. Moffet ; 2e, Flavien Demers ; 3e, Isaac Simoneau.

Mention honorable : Sauveur Côté, Louis Olivier et Joseph Lemieux.

Les meilleures mères brebis, ayant la plus belle laine.—1er prix, Charles Fréchette ; 2e, F. X. Paquet ; 3e, Joachim Dumont.

Mention honorable : Evangéliste Demers et Rémi Croteau.

Bœufiers de l'année.—1er prix, Isaïe Demers ; 2e, F. X. Paquet ; 3e, Charles Fréchette.

Mention honorable : Cléophas Baron et Joseph Vermette.

Agnelles de l'année.—1er prix, Nazaire Bélanger ; 2e, Rémi Croteau ; 3e, Olivier Paquet.

Mention honorable : Isaïe Demers, Joachim Dumont et Amable Côté.

Gros cochons.—1er prix, François Méthot ; 2e, Modeste Bergeron ; 3e, J. J. O'Brien.

Mention honorable : Benjamin Demers.

Jeunes cochons.—1er prix, J. B. Gosselin ; 2e, Flavien Fréchette ; 3e, Gabriel Lemieux.

Mention honorable : Amable Côté, Pierre Gingras et Gabriel Lemieux.

Les plus belles poules.—1er prix, Louis Bergeron ; 2e, Evangéliste Bergeron ; 3e, Flavien Croteau.

Mention honorable : J. B. Bergeron, Amable Côté et Joseph Lemieux.

Les plus beaux champs.—1er prix, Olyvier Paquet ; 2e, Rémi Croteau ; 3e, Evangéliste Demers.

Foin.—1er prix, Evangéliste Demers ; 2e, J. B. Moffet ; 3e, J. B. Aubin.

Mention honorable : Ignace Samson, J. B. Bergeron et Flavien Fréchette.

Blé.—1er prix, Sauveur Côté ; 2e, Onésime Paquet ; 3e, Louis Vermette.

Mention honorable : Isaïe Demers, Ignace Samson et François Rogers.

Avoine.—1er prix, Joachim Dumont ; 2e, Joseph Gosselin ; 3e, Isaïe Demers.

Mention honorable : Louis Damont, Théodore Paquet et Cléophas Moreau.

Pois.—1er prix, Olivier Paquet ; 2e, Evangéliste Demers ; 3e, Modeste Bergeron.

Mention honorable : J. B. Gosselin, Joseph Gosselin et Louis Vermette.

Sarrasin.—1er prix, Joseph Vermette ; 2e, Sauveur Côté ; 3e, Octave Dutil.

Mention honorable : Dominique Béland, Nazaire Bélanger et Olivier Paquet.

Seigle.—1er prix, Benjamin Demers ; 2e, Joseph Gosselin ; 3e, Rémi Croteau.

Mention honorable : J. B. Gosselin et Nazaire Bélanger.

Blé d'inde.—1er prix, Cléophas Moreau ; 2e, Joseph Vermette ; 3e, Onésime Paquet.

Mention honorable : Modeste Bergeron.

Lin.—1er prix, Olivier Paquet ; 2e, Stanislas Bergeron ; 3e, Ignace Samson.

Mention honorable : Onésime Paquet, Evangéliste Demers et Joachim Dumont.

Graine de mil.—1er prix, Louis Olivier ; 2e, Joseph Lemieux.

Pommes de terre.—1er prix, Rémi Croteau ; 2e, Charles Fréchette ; 3e, Joseph Lemieux.

Mention honorable : Nazaire Bélanger, J. B. Aubin et Ambroise Simoneau.

Navets.—1er prix, Olivier Paquet ; 2e, Théodore Paquet ; 3e, Louis Vermette.

Mention honorable : Gabriel Lemieux et Stanislas Bergeron.

Carottes.—1er prix, Rémi Croteau ; 2e, Théodore Paquet ; 3e, Charles Fréchette.

Mention honorable : Evangéliste Demers et Dominique Béland.

Betteraves.—1er prix, Rémi Croteau ; 2e, Joseph Vermette ; 3e, Evangéliste Demers.

Choux.—1er prix, Théodore Paquet ; 2e, Frs Fréchette ; 3e, Ignace Samson.

Mention honorable : Joseph Flammand et F. X. Fournier.

Tabac.—1er prix, Grégoire Croteau ; 2e, Ambroise Simoneau ; 3e, F. X. Demers.

Mention honorable : Olivier Paquet, Gabriel Lemieux et Charles Fréchette.

Oignons.—1er prix, Louis Demers ; 2e, Charles Dutil ; 3e, Magloire Dubé.

Mention honorable : Evangéliste Demers, Dominique Béland et Joseph Vermette.

Terre neuve.—1er prix, Rémi Croteau ; 2e, Louis Dumont ; 3e, Louis Rogers.

Mention honorable : Onésime Paquet.

Beurre.—1er prix, Modeste Bergeron ; 2e, Révd T. Montminy ; 3e, Théodore Paquet.

Toile du pays.—1er prix, Olivier Paquet ; 2e, Modeste Bergeron ; 3e, Stanislas Bergeron.

Mention honorable : Joseph Flammand, Frs Fréchette et Alexis Guérin.

Etoffe du pays.—1er prix, Frs Fréchette ; 2e, Joseph Vermette ; 3e, Lazare Fortier.

Mention honorable : Isaïe Demers, Ambroise Simoneau et Louis Rogers.

Petite étoffe.—1er prix, Frs Méthot ; 2e, Cléophas Baron ; 3e, Modeste Bergeron.

Mention honorable : F. X. Cuyer, Lazare Fortier, Charles Fréchette.

Etoffe à Robe.—1er prix, Charles Fréchette; 2e, Ambroise Simoneau; 3e, Isidore Demers.

Mention honorable: Gabriel Lemieux, Lazare Fortier et Joseph Flammand.

Flanelle.—1er prix, Ambroise Simoneau; 2e, Olivier Paquet; 3e, Stanislas Bergeron.

Mention honorable: Louis Rogers, Alexis Gagné et Nazaire Bélanger.

Laine filée.—1er prix, Marie Côté; 2e, François Baron; 3e, Nazaire Bélanger.

Mention honorable: Adéline Allard, Olivier Paquet et Frs Fréchette.

Couvre-pieds.—1er prix, Louis Rogers; 2e, Théodore Paquet; 3e, Marguerite Côté.

Mention honorable: Modeste Bergeron et Olivier Paquet.

Onvrages en tricot.—1er prix, Adéline Allard; 2e, Louis Demers; 3e, Notaire Tremblay.

Mention honorable: Georges Olivier, Elisabeth Côté et Marie Croteau.

Broderies.—1er prix, Notaire Tremblay; 2e, Adéline Côté; 3e, Philomène Paquet.

Mention honorable: Adéline Allard et Marie Dutil.

Fleurs artificielles.—1er prix, Pétronille Aubin; 2e, Eulalie Aubin; 3e, Marie Dutil.

Mention honorable: Adéline Allard.

Laveuse.—Prix: Modeste Lafrance.

Moulin à beurre.—Prix: Modeste Bergeron, fils.

### Nourriture du cheval.

Quoique le cheval soit un animal très-vigoureux et très-robuste, il ne laisse pas d'être un des plus délicats; et si l'on n'en a un grand soin, soit en le nourrissant bien, en le pensant exactement, et en le gouvernant sagement en voyage, il lui arrive souvent, fautes de ces attentions, des accidents qui le rendent incapables de service.

La quantité de nourriture doit être proportionnée à la taille d'un cheval, à son tempérament, et au travail qu'il fait.

Les graminées, telles que le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, le blé, le ray-grass, le chien-dent et le typha sont celles que préfèrent le cheval; les plantes qui servent de base à sa nourriture ordinaire appartiennent particulièrement au genre pâturin, fétuque: avoine, vulpin, fléau, alopecure et quelques autres.

Après ces plantes, la luzerne, le trèfle, le sainfoin, le lotier, la vesce, la gesse, etc., sont les meilleurs foin.

La carotte, les betteraves, les pommes de terre, peuvent être données pour nourriture au cheval.

Le foin des prairies basses ne vaut pas celui des prairies hautes; celui-ci ne vaut pas celui qui vient à mi-côte, et celui qui croît constamment dans l'eau, ou dans les marais, est très-dangereux. On préférera celui des pays découverts à celui des bois. Il doit être composé de beaucoup de graminées, de légumineuses, de quelques rosacées, de quelques personnées et d'un petit nombre de flosculeuses. Ces plantes doivent être fauchées à l'époque de leur floraison, et récoltées par un beau temps. Le foin d'une qualité inférieure contient, en outre, des plantes dont la tige est dure, grosse et ligneuse, comme certaines ombellifères, des labiés, des souchets, etc.

Le foin doit être vert, d'une odeur agréable, légèrement aromatique, et fin, c'est-à-dire composé de plantes qui n'aient point de grosses tiges dures ou ligneuses. Ces tiges doivent être souples, pourvues encore de leurs feuilles; et, lorsqu'elles sont mâchées, elles doivent laisser dans la bouche une saveur douce et non acerbé. Tout foin blanc, jaune ou noir, gros et ligneux, mou, frais ou humide, de mauvaise odeur ou boueux, doit être rejeté comme de mauvaise espèce; pour le conserver de bonne qualité, il doit être placé dans des fenils, à l'abri de l'humidité et éle-

vés de terre, éloignés des murs, percés de grandes fenêtres de l'est à l'ouest. Le foin, sur la fin de l'hiver, se détériore et devient inodore, surtout s'il est herbacé et s'il renferme des plantes mucilagineuses. Pour le conserver dans un état parfait, il doit être remué souvent dans les temps secs, et si par hasard, il a acquis une sorte de moisie, qui est toujours un commencement de décomposition, et qu'on ne puisse pas en donner d'autre au cheval, on l'éparpillera, on le secouera, et on l'aspergera d'eau saturé de sel marin. Rien n'est si dangereux pour la santé d'un cheval qu'un foin qui commence à se décomposer. Le foin peut être sec ou cassant, ce qui arrive lorsqu'il est resté trop longtemps exposé au soleil, ou lorsqu'il est trop vieux. Il peut être échauffé, ce qui provient de ce qu'il a été récolté par un temps humide, ou serré dans des granges après avoir été mouillé ou séché incomplètement; il devient très-friable, et par suite poudreux. On reconnaît facilement cette altération à une odeur forte, désagréable, à une saveur de moisie, et une couleur brunâtre tirant sur le noir. Le foin peut encore être vasé, c'est-à-dire couvert de boue à la suite des débordements: cette altération est d'autant plus préjudiciable que la plante a été lavée et privée de ses sucres nutritifs. Enfin le foin est dit rouillé quand les tiges sont couvertes d'une poussière jaune brunâtre, poussière qui n'est autre chose qu'une plante parasite desséchée. On observe surtout cette altération lorsque les foins versent pendant les temps humides, et surtout les grandes pluies. La paille doit être d'un jaune doré, ses tuyaux minces, flexibles et encore pourvus de leurs feuilles, et nullement couvertes de petites taches noires; celle qu'on emploie le plus communément est celle de froment: elle est dite fourragère quand, à la base de ses tuyaux, il se trouve quelques plantes graminées légumineuses; c'est un des aliments les plus sains et les plus nourrissants qu'on connaisse, surtout si les épis contiennent encore quelques grains. L'expérience démontre que les chevaux qui ont été nourris avec de la paille et de l'avoine sont beaucoup plus gras, ont le poil plus lisse, et sont moins sujets aux maladies cutanées que ceux qui n'ont mangé que du foin. La paille peut éprouver les mêmes altérations que le foin; ainsi elle peut être cassante, échauffée, moisie, vasée, rouillée, etc.

La paille se donne en nature ou hachée, mêlée avec de l'avoine et un sixième de foin pareillement hachée; mais cette manière de l'administrer ne convient que depuis la fin de l'automne jusqu'au commencement d'avril, qui est le temps où la paille devient sèche, ligneuse et ne conserve aucune substance nutritive: l'animal, qui ne la mange que parce qu'il est engagé par l'odeur de l'avoine, la triture mal. Il convient donc, passé ce temps, de la donner en nature; le cheval ne mange alors que les sommités ou les épis, et le reste lui sert de litière.

L'avoine est le plus nourrissant de tous les aliments; plus elle sera pesante, plus elle sera farineuse, et plus elle sera nourrissante; sa couleur est indifférente, quoique bien des gens préfèrent la noire. L'avoine de première qualité doit, en outre, couler facilement entre les doigts lorsqu'on la prend à poignée; son écorce doit être plus brillante, son albumen dense, d'une couleur très-blanche et d'un goût agréable. L'avoine inférieure, non altérée, est légère, les grains sont peu farineux, leur pellicule est terne et non lisse, plusieurs sont encore couverts de leurs balles; elle est salie par d'autres graines, par de la terre, des graviers, etc. Enfin la mauvaise avoine, celle que l'on doit, autant que possible, éviter de donner aux animaux, ou contient une très grande quantité de corps étrangers, des graines

nuisibles, de la terre, des pierres, etc., ou elle est altérée de diverses manières : la plupart de ces altérations proviennent de ce que l'avoine a été exposée à la pluie et à l'humidité de quelque manière que ce soit, comme cela arrive quand on l'arrose dans les greniers afin de la gonfler; l'avoine ainsi altérée est boursoufflée; les grains en sont gros, mais très-légers; son écorce est terne et ridée; l'albumen est spongieux et brunâtre; elle a une odeur marquée, désagréable. Dans cet état, le grain est susceptible de troubler les fonctions; il ne contribue que d'une faible manière à la nutrition.

On nourrit encore les chevaux avec d'autres graines, que l'on mélange avec de l'avoine en diverses proportions. On unit avec avantage l'orge à l'avoine dans les proportions d'une partie d'avoine sur deux d'orge; ou parties égales. On remplace l'orge et l'avoine, selon les diverses circonstances, par les fèves, les fèves, le maïs, le pois, le haricot, la vesce, la gesse, etc., et même, dans certaines localités, on donne aux chevaux des grains de blé noir, du seigle, du blé, etc.; mais il faut toujours agir avec précaution dans la distribution de ces aliments; ainsi il est préférable de donner moulues les légumineuses et les diverses graminées autres que l'avoine, telles que le blé, le seigle, le maïs, etc.

Le son est généralement une mauvaise nourriture, que l'on doit rejeter toutes les fois que l'on veut nourrir des chevaux de fatigue. On le donne sec ou humecté (son frié); il est sujet à deux principales altérations, ou il devient aigre, ou il se putréfie; il est très nuisible de s'en servir dans ces deux états.

### Choses et autres.

*Guide illustré du Sylviculteur Canadien.*—Nous venons d'enrichir notre bibliothèque d'un ouvrage important ayant pour titre: "Guide illustré du Sylviculteur Canadien," et pour auteur M. J. C. Chapais, assistant-rédacteur du *Journal d'Agriculture illustré*. Nous remercions notre ami et collègue pour l'envoi de ce précieux volume qui est une nouvelle richesse acquise à notre bibliothèque agricole essentiellement Canadienne que des amis profondément dévoués à l'agriculture se font un devoir d'augmenter.

Nous félicitons M. Chapais pour l'œuvre si utile qu'il vient d'accomplir et qui favorise l'enseignement d'une branche d'exploitation agricole à laquelle malheureusement nous n'avons pas attaché jusqu'ici assez d'importance. Au point de vue de l'utilité de son ouvrage, notre ami a certainement obtenu un succès; mais au point de vue pécuniaire, la vente de son ouvrage, nous sommes chagrin de le dire, ne le récompensera que médiocrement pour la somme de travail qu'il lui a fallu employer à l'étude spéciale de la sylviculture, au point de vue des intérêts de notre pays.

Mais nous le savons, le dévouement ne se calcule pas sur le plus ou moins de piastres à recevoir. D'instinct chacun suit avec le plus ou moins de dévouement la vocation à laquelle la Providence l'a appelé, et s'il y a sur le champ de bataille des soldats valeureux qui donnent jusqu'à la dernière goutte de leur sang à la défense de leur pays, l'agriculture compte honneur dans ses rangs des hommes qui savent se sacrifier quand il s'agit de travailler à promouvoir le progrès agricole, et c'est là, au mérite appréciable mais non suffisamment apprécié par les cultivateurs.

Tous ceux qui travaillent avec le plus grand dévouement et la plus constante persévérance à doter d'ouvrages spéciaux notre bibliothèque agricole Canadienne connaissent la nécessité de l'enseignement théorique agricole. Mais les cultivateurs, malheureusement, sont les premiers qui refusent de croire à l'utilité de cet enseignement; ceux qui reçoivent un journal d'agriculture ou qui consentent à acheter un livre traitant d'agriculture, forment l'exception. Cependant les agronomes qui

font profession d'écrire sur toutes les questions pouvant intéresser les cultivateurs ne doivent pas pour cela se décourager et cesser de mettre leurs talents à l'étude des différentes sciences qui se rattachent à l'agriculture, car ils gagnent du terrain. Il viendra un temps où les cultivateurs indifférents de leur art sentiront leur infériorité, et ce sera quand autour d'eux le progrès se fera sentir et que seuls ils auront à lutter entre le besoin, ou d'opérer des changements dans leur manière de cultiver; alors on comprendra la nécessité de l'enseignement agricole pour les jeunes gens comme pour les adultes, et l'on sera toute reconnaissance à l'égard de ceux qui auront ouvert la voie aux améliorations agricoles par la publication d'ouvrages spéciaux sur l'agriculture, la dotation d'écoles d'agriculture dans notre pays, ou même la publication de journaux agricoles.

M. Chapais vient de publier un livre utile à la classe agricole et nous voudrions le voir dans toutes les familles de la campagne, dans les bibliothèques paroissiales et donné en prix dans les écoles. Nous l'avons lu avec le plus grand intérêt, et quoique nous ne soyons pas juge compétent en matière de sylviculture, nous avons pu constater que dans ce seul volume, M. Chapais a pu faire une étude claire et complète sur toutes les questions qui se rapportent à l'aménagement de nos forêts, à la plantation d'arbres forestiers et à la conservation de bois qui peuvent assurer la richesse de notre pays. Toutes ces questions ne peuvent être convenablement étudiées que par l'achat de nombreux volumes difficiles à se procurer, mais traitées à un point de vue différent quant à notre sol et à notre climat. Nous avons dans notre bibliothèque dix volumes qui traitent tout particulièrement de sylviculture, et les dix ensemble ne résument pas aussi clairement cette question que le seul volume de M. Chapais que nous pouvons acheter au prix d'une piastre.

Ce volume de 200 pages est illustré de 126 gravures. On peut se le procurer en envoyant, par lettre enregistrée, \$1.00 à M. J. C. Chapais, au Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, à Québec.

*Les jeunes poulets à l'automne.*—Souvent, par le manque de soins apportés au poulailler, la menagère voit arriver à l'automne une quantité de poulets fraîchement éclos par des poules qui ont dû faire leur ponte dans les champs voisins; de là grand embarras de la part de la ménagère qui entroit l'impossibilité de pouvoir les hiverner convenablement à cause de la rigueur de l'hiver; si quelques-uns survivent, ils seront d'une faible valeur au printemps et ne rapporteront aucun profit à la ferme: tout cela n'est que le résultat de la négligence de la part de la ménagère qui a le soin du poulailler, car si les poules eussent été tenues enfermées dans une basse-cour suffisamment close de manière à ce qu'elles n'aient pu faire leur ponte dans le voisinage de la ferme; de plus si la ménagère eut tenu compte du nombre de poules chaque fois qu'elle leur donnait à manger chaque matin, semblable accident ne serait pas à déplorer.

Ce sont ces ménagères là qui disent que l'élevage des poules ne paie pas, et que si elles en gardent ce n'est que par pur agrément.

On ne devrait pas obliger les poules à se cacher pour opérer leur ponte. Il convient de les tenir enfermées dans la basse-cour en été, et en hiver dans un poulailler de grande dimension et confortable, où rien ne peut leur manquer et qu'elles ne soient troublées en aucune manière: par ce moyen, on sera toujours certain de trouver les œufs et l'on n'aura pas à compter sur des couvaisons tardives. Il y a des ménagères qui sort d'opinion que des poulets obtenus dans cette dernière condition, c'est-à-dire qui ont été éclos sans qu'on s'en soit aperçu est avantageux, parce que les poulets sont en plus grand nombre et qu'on est certain de les mener à bonne fin. C'est une erreur qui ne peut être partagée que par des ménagères négligentes et qui n'ont aucune expérience de l'élevage des volailles. L'expérience a démontré que des poules et œufs de bonne heure, bien nourris et convenablement élevés, valent le double de ceux dont l'éclosion a été tardive. La couvaison des poulets ne peut se faire profitablement qu'avant le milieu de juin et pas plus tard; alors les poulets ont le temps de faire toutes leurs plumes avant les fortes chaleurs de l'été, et dans ce temps ils seront en état de profiter bien plus rapidement. Une poule, quelque en soit la race, qui n'aura pas été élevée dans de bonnes conditions ne sera jamais bonne ponduse, et des poulets chétifs ne seront jamais propres à la vente sur les marchés.



## RECETTES

*Moyen de conserver le bardeau sur les toits.*

Voici un moyen qui a été employé avantageusement dans le but d'empêcher le bardeau de pourrir :

Il consiste à blanchir le toit des bâtisses couvertes en bardeaux avec de la chaux, quand il pleut. Mettez-en une bonne épaisseur de manière à ce que le toit soit entièrement blanc. Si les bardeaux sont couverts de chaux, celle-ci enlèvera entièrement la mousse.

On devrait faire cette opération une fois par année, et par ce moyen on augmenterait la durée des toits couverts en bardeaux. L'action de la chaux a pour effet de nettoyer la toiture de tout ce qui pourrait empêcher le libre cours des eaux de pluie; les bardeaux sèchent plus vite et sont par conséquent moins exposés à pourrir.

Ceux qui n'ont pas de chaux peuvent employer de la cendre de bois avec laquelle on obtient le même effet.

*Moyen d'empêcher la chute des cheveux.*

Différentes causes peuvent contribuer à la chute ou à l'altération des cheveux : l'exposition prolongée aux rayons d'un soleil ardent, la fraîcheur des soirées lorsqu'on n'a pas la tête couverte; certaines maladies, telles que la fièvre nerveuse, etc., occasionnent la chute des cheveux ou y prédisposent.

Voici un moyen dont on vante l'efficacité : Pilez dans un mortier trois onces de vrilles de vigne; passez dans une forte toile la pâte qu'elles formeront en l'exprimant fortement; mêlez à ce jus deux onces de miel, et lavez-vous chaque soir la tête, au moment de vous coucher, avec ce mélange. Répétez cette opération pendant huit jours, ayant soin que chaque fois cette espèce de liniment pénétre jusqu'à la racine des cheveux. Au bout de ce temps, lavez-vous les cheveux avec une infusion de thé coupée d'un cinquième d'eau-de-vie, et vos cheveux repousseront bientôt avec abondance en reprenant le luisant qui est signe de leur santé.



## CONTRATS DE LA MAILLE.

DES soumissions adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI, le 23 NOVEMBRE PROCHAIN, pour le transport des Mallees de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du 1er AVRIL 1884.

FOX RIVER et STE-ANNE DES MONTS, deux fois par semaine;  
 FONTENELLE et GASPE BASIN, une fois par semaine;  
 GASPE BASIN et PERCÉ, six fois par semaine;  
 LABARRE et ST-JOSEPH D'ALMA, trois fois par semaine;  
 LAKE ETCHEMIN et STANDON, deux fois par semaine;  
 STE-HELENE et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;  
 ST-MATHIEU et ST-SIMON, trois fois par semaine;  
 ST-PACOME et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des contrats projetés, seront en vue aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, ou au Bureau du sousigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,  
 Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,  
 Québec, 15 octobre 1883.  
 2 novembre 1883.



## CANAUX DU SAINT LAURENT.

## AVIS AUX ENTREPRENEURS.

L'ADJUDICATION des travaux à l'entrée supérieure du canal Cornwall, et de ceux à l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, qui devait avoir lieu le 13me jour de novembre prochain, est inévitablement remise aux dates ci-dessous :

Les soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le quatrième jour de décembre prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi le vingtième jour de Novembre.

Pour les travaux à la tête du canal des Galops, les soumissions seront reçues jusqu'à mardi le dix-huitième jour de Décembre. Les plans et devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après Mardi le quatrième jour de décembre.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux, }  
 Ottawa, 20 octobre 1883.  
 8 novembre 1883.



## AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à VENDREDI le 30me jour Novembre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et portant pour suscription "Soumission pour travaux à la Rivière du Loup," pour la construction d'une extension au quai de la Rivière du Loup (en bas), comté de Témiscouata, Québec, d'après le plan et le devis qui se trouvent en annexe, et après LUNDI, le cinq Novembre prochain, en s'adressant à M. A. E. McDonald, Surintendant du Chemin de Fer Intercolonial à la Rivière du Loup, et à J. E. Boyd, Ecr., Ingénieur en chef des travaux du Havre, Québec, de qui l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque accepté, fait payable à l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,

Secrétaire.

Ministère des travaux publics,  
 Ottawa, 26 octobre 1883.

8 novembre 1883.

## Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.